

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS

Délibération du conseil communautaire

du 5 décembre 2016

n°18

page 1/2

EXTRAIT :



Nombre de membres en exercice : 56

PRESENTS (43) : Jean-Pierre ABELIN, Maryse LAVRARD, Jacques MELQUIOND, Anne-Florence BOURAT, Mohamed BEN EMBAREK, Françoise BRAUD, Hubert PREHER, Corine FARINEAU, Jacques DUMAS, Chantal PETIT, Evelyne AZIHARI, Béatrice ROUSSENQUE, Jean-Michel MEUNIER, Elisabeth PHILIPPONNEAU, Françoise MERY, Pierre BARAUDON, Yvon GANIVELLE, Jacky ROY, Monique CARDINEAU, Françoise VASLIN, Jean-Paul BARBOT, Bernard BIET, Bernard HENEAU, Isabelle BARREAU, Jean-Claude BONNET, Annie DESPAS, Francis FAGES, Jacky GAUTHIER, Alain GUIMARD, Alain LAUMONIER, Christine PIAULET, Bruno SULLI, Marie Line CHABOT, Dominique GAUTHIER, Louis CLAVE, Gérard PEROCHON, Marylène FAVARD, Dominique MARTIN, Dominique CHAINE, Maryline CUNHA-RIBEIRO, Jean-François DABILLY, Marylène PONTHER, Patrick BLOSSIER

POUVOIRS (6) :

Laurence RABUSSIER, mandant a pour mandataire Maryse LAVRARD
Philippe MIS, mandant a pour mandataire Jean-Pierre ABELIN
Frédéric BRAILLARD, mandant a pour mandataire Mohamed BEN EMBARECK
Thomas BAUDIN, mandant a pour mandataire Jacques MELQUIOND
Gilles MICHAUD, mandant a pour mandataire Pierre BARAUDON
Myriam METAIS, mandant a pour mandataire Françoise MERY

EXCUSES (7) : Eric AUDEBERT, Marie-France TEXIER, Hindley MATTARD, Franck BONNARD, Jean-Pierre RENAULT, Sylvain THENAULT, Laurent BLIN

Nom du secrétaire de séance Jacky ROY

RAPPORTEUR : Madame Isabelle BARREAU

OBJET : Avenant à la délégation de service public du village vacances de Vouneuil-sur-Vienne et du camping de Crémault à Bonneuil-Matours

La communauté d'agglomération du Pays Châtelleraudais a confié par délégation de service public, la gestion du village vacances de Vouneuil-sur-Vienne et le camping de Crémault à Bonneuil Matours. Le montant de la redevance fait l'objet d'une actualisation chaque année, selon un indice défini dans les conventions de DSP.

En janvier 2016, l'indice des "hébergements de vacances" n°631152 a été supprimé et remplacé par un nouvel indice, celui des "centres de vacances, campings, auberges de jeunesse et hébergements similaires" n°176391. Afin de pouvoir actualiser les redevances avec ce nouvel indice, il convient de signer des avenants avec la FOL de la Vienne et Alain JOUANNIC.

* * * * *

VU la délibération n° 25 du conseil communautaire du 30 juin 2008, portant sur la DSP pour l'exploitation du village vacances de vouneuil-sur-vienne,

VU la délibération n°11 du conseil communautaire du 29 septembre 2014 portant sur l'exploitation du camping et de la base de loisirs de Crémault à Bonneuil-Matours,

CONSIDERANT la nécessité de signer des avenants aux deux conventions de délégation de service public pour la gestion du village vacances et du parc de Crémault,

Acquitté en PREFECTURE le 07/12/2016

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS

Délibération du conseil communautaire

du 5 décembre 2016

n°18

page 2/2

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer les 2 avenants et toutes pièces relatives à ce dossier.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de la CAPC, le 8 - 12 - 2016

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

